



CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ECOLE-VALENTIN

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS D'ECOLE-VALENTIN  
DU 17 OCTOBRE 2024**

Le Conseil d'Administration du CCAS d'ECOLE-VALENTIN, s'est réuni en Mairie d'ECOLE-VALENTIN, salle du Conseil Municipal, le 17 octobre 2024 à 18 heures 30, après convocation légale, sous la présidence de Madame Pascale ROY.

**Étaient présents :** Pascale ROY, Mélanie LOYER, Esther MALETTE, Aude VOISIN, Bernadette GRUET et Monsieur Florent CHARLOT.

**Était absent et excusé :** Monsieur Yves GUYEN.

**Procuration :** Monsieur Yves GUYEN a donné procuration à Madame Pascale ROY.

**Président de séance :** Madame Pascale ROY, Vice-Présidente du CCAS

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Esther MALETTE

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 5 avril 2024.

**I / Attribution de subventions à des associations caritatives**

Dans le cadre des compétences du conseil d'administration en matière d'attribution d'aides et de prestations, ce dernier peut également prendre l'initiative d'apporter son soutien et attribuer une aide financière à des associations caritatives.

La présidente de séance présente aux membres du Conseil les demandes de subventions reçues pour l'année 2024 et rappelle celles qui ont été octroyées au titre de l'année 2023.

Après plusieurs échanges, il est apparu opportun aux membres du Conseil de proposer pour l'année 2024 un soutien privilégié aux associations suivantes :

- 700 € à la Banque Alimentaire de Franche Comté
- 150 € au Secours catholique de Pouilly les vignes
- 150 € à Oncodoubs

***Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'accorder des subventions aux associations caritatives nommées ci-dessus.***



## CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ECOLE-VALENTIN

### **II / Organisation du repas de fin d'année des aînés et de la distribution des colis**

Les questionnaires adressés aux seniors (afin de savoir s'ils préfèrent recevoir un colis de fin d'année ou participer à un repas dansant) doivent être retournés en mairie avant le 25 octobre.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Nous nous réunirons au CAL le 30 novembre prochain afin de préparer la salle avant l'arrivée du traiteur, Fabrice MAY, dont la proposition de menu très appréciée l'an dernier a été renouvelée pour le repas des aînés 2024.

Côté animation c'est l'orchestre Champagne qui aura le plaisir d'animer en chanson cette après-midi du 1er décembre.

Concernant enfin la décoration et le service, les bénévoles intervenus l'an dernier ont spontanément proposé de participer de nouveau à ce moment de convivialité.

Pour les personnes qui préféreront recevoir un colis, nous avons décidé de privilégier cette année encore les produits régionaux en confiant la confection de nouveaux paniers au TUYE DE MESANDANS.

Le retrait des colis pourra être effectué par les personnes ayant choisi cette option, le samedi 14 décembre 2024 matin au hangar municipal.

Pour les paniers ne pouvant être retirés, des visites à domicile seront programmées après le 14 décembre et réparties entre les membres du Conseil Municipal et du CCAS.

Nous nous rapprochons des institutrices des élèves de l'école primaire et maternelle d'ECOLE VALENTIN, afin de pouvoir joindre aux colis (ou déposer sur les tables, à l'occasion du repas) des cartes de vœux ou autres attentions, très appréciées l'an dernier par leurs destinataires.

### **III / Informations diverses**

- Aucune demande d'aide individuelle n'a été formulée depuis le dernier Conseil d'administration.
- Nous décidons de participer l'an prochain, via la commission animation, à l'opération « Octobre rose », comme le font certaines communes voisines.
- Il est rappelé le calendrier des actions organisées par l'UFCV BOURGOGNE/ FRANCHE-COMTE à l'attention des seniors depuis avril dernier :



## CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS d'ECOLE-VALENTIN

- Déjeuner au Lycée Condé (03/04)
- Atelier composition florale (30/04)
- Jeux de société et petit-déjeuner partagé (15/05)
- Pique-nique au Lac d'Osselle (31/05)
- Visite d'un atelier de torréfaction (04/06)
- Réunion rentrée en musique (02/09)
- Sortie en bateaux mouche (16/09)
- Sotie à la Toison d'or (14/10)
- Atelier cuisine avec les enfants du Centre de loisirs (30/10)

Inscriptions et renseignements auprès de l'UFCV au 03.81.52.56.60 ou [animation.fc@ufcv.fr](mailto:animation.fc@ufcv.fr)

- Registre canicule grand froid : les personnes inscrites sur le registre sont régulièrement contactées. Suite à 2 décès et une entrée en maison de retraite, le registre compte actuellement 17 foyers inscrits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

### **ETAT DE LA DELIBERATION PRISE LORS DE LA SEANCE :**

#### ***Attribution de subventions à des associations caritatives***